



Résultats annuels 2017

Communiqué de presse – Paris, le 16 février 2018

## Forte performance en 2017 Croissance et efficacité en solide progression

- **Forte croissance du BNPA courant** : 3,49€, +14,2% à taux de change constant, en ligne avec l'objectif annuel
- **Croissance des ventes<sup>(1)</sup>** : en hausse de +2,5%, avec comme prévu une accélération au second semestre (+4,2%), portée par une progression dans tous les pôles avec des plans d'innovation renforcés
- **Très forte amélioration de la marge opérationnelle courante** à 14,36%, soit +70 pb<sup>(1)</sup> malgré une forte inflation des matières premières
- Progrès significatifs dans **l'intégration de WhiteWave** : plus de 50 millions de dollars US de synergies réalisées en 2017, en avance sur les prévisions
- **Forte génération de free cash-flow** : +18,4% à plus de 2 milliards d'euros
- **Objectif 2018** : croissance à deux chiffres du BNPA courant à taux de change constant (hors Effet de la Transaction Yakult)
- Réalisation de l'ambition **2020** en bonne voie

(1) En « données comparables New Danone »

### Chiffres-clés 2017

En millions d'€ (sauf mention contraire)	2017	2016	Variation en données publiées	Variation en données comparables New Danone
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>24 677</b>	21 944	<b>+12,5%</b>	<b>+2,5%</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 543</b>	3 022	<b>+17,2%</b>	<b>+7,8%</b>
<b>Marge opérationnelle courante</b>	<b>14,36%</b>	13,77%	<b>+58pb</b>	<b>+70pb</b>
Résultat d'exploitation	3 734	2 923	+27,7%	
Marge opérationnelle	15,13%	13,32%	+180pb	
<b>Résultat net courant – part du Groupe</b>	<b>2 190</b>	1 911	<b>+14,6%</b>	
Résultat net – part du groupe	2 453	1 720	+42,6%	
<b>BNPA courant (en €)</b>	<b>3,49</b>	3,10	<b>+12,6%</b>	
BNPA (en €)	3,91	2,79	+40,1%	
<b>Free cash-flow</b>	<b>2 083</b>	1 760	<b>+18,4%</b>	
Trésorerie provenant de l'exploitation	2 958	2 652	+11,5%	

Toutes les références dans le présent communiqué (y compris dans la section ci-dessus) aux indicateurs suivants : variations « en données comparables New Danone », résultat et marge opérationnelle courants, résultat net courant, taux d'imposition courant, BNPA courant, Effet de la Transaction Yakult, free cash-flow, free cash-flow hors éléments exceptionnels et dette financière nette, correspondent aux indicateurs non définis par les normes IFRS utilisés par Danone. La définition de ces indicateurs ainsi que leur rapprochement avec les états financiers sur l'ensemble des périodes présentées figurent en pages 12 à 15 ci-après.

### Commentaire d'Emmanuel Faber, Président-Directeur Général

« En 2017, Danone a démontré une fois encore la force de son portefeuille, la solidité de son modèle ainsi que sa bonne capacité d'exécution. Malgré un contexte volatil dans le secteur alimentaire et une hausse du coût des matières premières, nous avons réalisé une très forte performance, avec une croissance à deux chiffres du bénéfice net par action courant, en ligne avec notre objectif annuel. L'année s'est terminée avec une accélération de notre chiffre d'affaires, supérieure à la moyenne du secteur, ainsi qu'une très forte amélioration de la marge et un free

Pour tous renseignements complémentaires :  
 Direction de la Communication : 01 44 35 20 75 – Direction des Relations Investisseurs : 01 44 35 20 76  
 DANONE : 17, boulevard Haussmann, 75009 Paris

cash-flow supérieur à 2 milliards d'euros. En plus de l'atteinte de ces très bons résultats, 2017 a été une année de préparation et de poursuite de notre transformation, avec l'intégration de WhiteWave et le lancement de « Protein », notre ambitieux programme d'un milliard d'euros d'économies. Nous avons également continué cette année à renforcer notre organisation et notre gouvernance, et avons lancé notre vision One Planet. One Health. en faveur d'une création de valeur durable pour toutes nos parties prenantes. Ces réalisations sont le fruit d'un engagement unique de la part de toutes les équipes de Danone, que je suis fier de diriger et que je voudrais remercier pour leur travail quotidien au service de notre projet. Dans un environnement de marché qui reste volatil et fragmenté, nous commençons l'année 2018 avec des fondamentaux renforcés ; je suis convaincu que nous sommes sur la bonne voie pour réaliser notre ambition 2020, et que, cette année encore, nous atteindrons l'objectif sur lequel nous nous sommes engagés vis-à-vis de nos actionnaires d'une croissance régulière du BNPA. »

## Résultats annuels 2017

### CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL 2017

€ million excepté %	T4 2016	T4 2017	Croissance du chiffre d'affaires*	Croissance Volumes*	2016	2017	Croissance du chiffre d'affaires*	Croissance Volumes *
<b>PAR POLE</b>								
EDP International	2 075	2 084	-0,3%	-6,4%	8 229	8 424	-1,3%	-6,1%
EDP Noram <sup>1</sup>	602	1 250	-0,4%	-2,6%	2 506	4 530	-2,0%	-1,8%
Nutrition Spécialisée	1 734	1 797	+8,4%	+1,2%	6 634	7 102	+9,3%	+3,0%
Eaux	944	964	+10,3%	+4,7%	4 574	4 621	+4,7%	+1,4%
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>								
Europe & Noram <sup>1</sup>	2 639	3 386	-0,6%	-1,4%	10 933	13 193	-1,2%	-1,1%
Reste du Monde	2 716	2 709	+9,4%	-1,6%	11 011	11 484	+7,1%	-1,3%
<b>Total</b>	<b>5 355</b>	<b>6 095</b>	<b>+3,7%</b>	<b>-1,7%</b>	<b>21 944</b>	<b>24 677</b>	<b>+2,5%</b>	<b>-1,4%</b>

\* En « données comparables New Danone »

En 2017, le chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 24 677 millions d'euros, en hausse de +2,5% en « données comparables New Danone ». Cette croissance reflète une progression de +3,9% en valeur, qui traduit la poursuite de l'amélioration du mix et de la valorisation du portefeuille pour l'ensemble des pôles, ce qui a permis de compenser la baisse de -1,4% des volumes, principalement liée à EDP International.

Avec une croissance de ses ventes en hausse de +3,7% en « données comparables New Danone » au T4 2017, Danone confirme l'accélération de sa croissance sur le second semestre. L'amélioration au dernier trimestre s'explique par la très forte croissance des ventes de la Nutrition Spécialisée (+8,4%) et des Eaux (+10,3%) ainsi que par l'amélioration séquentielle des Produits Laitiers et d'Origine Végétale (EDP) International et Noram.

En données publiées, le chiffre d'affaires annuel est en hausse de +12,5% par rapport à 2016, incluant :

- l'effet de base correspondant à la consolidation de WhiteWave à partir du 12 avril 2017 (+12,7%) ;
- l'impact des autres variations du périmètre de consolidation (-1,1%), principalement lié à la cession de Stonyfield (août 2017) ;
- un effet négatif de la variation des taux de change (-1,6%) reflétant l'appréciation de l'euro par rapport au dollar américain, la lire turque, et la livre sterling, avec un impact plus prononcé au quatrième trimestre (-5,7%).

<sup>1</sup>Noram: États-Unis et Canada

## PRODUITS LAITIERS ET D'ORIGINE VEGETALE (EDP) - INTERNATIONAL

En 2017, le chiffre d'affaires des **Produits Laitiers et d'Origine Végétale (EDP) International** a enregistré une baisse de -1,3% en « données comparables New Danone », intégrant une baisse de -6,1% des volumes et une croissance de +4,8% en valeur. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires est resté globalement stable (-0,3% en « données comparables New Danone »), affichant une solide progression dans la plupart des régions.

La croissance du chiffre d'affaires en **Europe** (hors *Alpro*) est restée négative au quatrième trimestre, mais l'amélioration progressive observée depuis le deuxième trimestre s'est poursuivie, avec un rythme de redressement différent d'un pays à l'autre. *Activia* en particulier affiche de nets signes de progrès dans plusieurs grands pays où la marque est présente (France, Espagne, Royaume-Uni, Italie). Le relancement au T3 2017 de la marque phare *Danone*, avec une image renouvelée et renforcée, a également contribué à cette évolution positive, notamment en France. Danone a poursuivi avec succès le développement en Europe de son portefeuille de marques jeunes et locales, parmi lesquelles *Light & Free* au Royaume-Uni ou *Les Deux Vaches* en France.

Le chiffre d'affaires d'**Alpro**, qui est désormais la deuxième marque d'EDP International en Europe, a progressé de près de +10% au quatrième trimestre, sous l'effet d'une forte demande pour les boissons à base de fruits à coque et pour les alternatives végétales au yaourt. *Alpro* est leader dans ses quatre premiers marchés – le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas – qui représentent près de 80% de son chiffre d'affaires.

En **Amérique Latine**, la croissance des ventes est restée forte au Mexique au T4 2017. Au Brésil, l'activité est restée fragile avec des ventes de nouveau en baisse de plus de -10% lors du dernier trimestre. La restructuration en cours du portefeuille et du réseau de distribution se poursuit mais prendra du temps.

Dans la zone **CEI**, Danone a enregistré au T4 2017 un nouveau trimestre de croissance solide, portée par des dynamiques de marché favorables ainsi que par un effet mix-prix positif, résultant de la bonne performance des marques premium comme *Actimel*, *Danissimo* et *Prostokvashino*, et soutenu par un programme d'innovations majeures.

## PRODUITS LAITIERS ET D'ORIGINE VEGETALE (EDP) - NORAM

Les ventes des **Produits Laitiers et d'Origine Végétale (EDP) Noram** ont baissé de -2,0% en 2017 en « données comparables New Danone », intégrant une baisse de -1,8% des volumes et une baisse de -0,2% en valeur. Danone a enregistré comme prévu une solide amélioration séquentielle au cours du quatrième trimestre, avec un chiffre d'affaires en baisse de -0,4% au total, mais positif en excluant la performance du segment Fresh Foods (en comparaison avec la baisse de -2,2% enregistrée au troisième trimestre). La nette reprise des ventes de produits et boissons d'origine végétale et le maintien d'une dynamique favorable pour les Coffee Creamers (crèmes pour le café) ont permis de compenser la performance négative des marques *Horizon* et *Earthbound Farms*.

Sur le segment **Yaourts**, Danone a continué à surperformer son marché dans la grande distribution aux Etats-Unis au quatrième trimestre et a enregistré des gains de parts de marché supplémentaires. De nouveaux progrès ont été réalisés sur les priorités stratégiques, notamment dans la mise en œuvre du « Pledge » non-OGM aux Etats-Unis, avec environ 90% des ventes des marques *Danimals* et *Dannon* déjà converties à fin 2017, une meilleure distribution des yaourts d'origine végétale *Silk* et *So Delicious* et l'introduction réussie de nombreuses innovations. Danone a notamment lancé au cours du T4 2017 les premiers yaourts bio au lait entier pour enfants et bébés sous la marque *Happy Family*, un nouveau design d'emballage *Light & Fit*, ainsi que le premier dessert commercialisé sous la marque *International Delight*.

Le segment des « **Coffee Creamers** » a bénéficié d'une bonne dynamique de croissance tout au long de l'année, alimentée par des gains de parts de marché dans l'ensemble du portefeuille de produits. L'efficacité des plans de marketing et des innovations a été le principal moteur de la performance.

La croissance des ventes des **Produits et boissons d'origine végétale** s'est améliorée significativement au quatrième trimestre, grâce à la très forte hausse des ventes de boissons à base de fruits à coques de la marque *Silk*, la croissance forte et continue des produits nutritionnels de la marque *Vega*, ainsi que celle des spécialités et desserts glacés de *So Delicious*. L'accélération de la croissance des boissons à base de fruits à coque au T4 a été soutenue par des campagnes marketing ciblées et le lancement réussi d'innovations, notamment *Silk 96-oz*, *Almondmilk*, *Silk Protein*

*Nutmilk* et *Silk Unsweetened Coconutmilk*. Danone est leader dans tous les segments de produits d'origine végétale où ses marques opèrent, à la fois les boissons, les aliments et les produits nutritionnels.

Les ventes du segment « **Premium Dairy** » ont fortement reculé au quatrième trimestre et ont continué d'être durement touchées par les excédents de production de lait bio. L'ensemble du secteur a connu des difficultés en 2017 en raison de l'écart de prix en rayon anormalement élevé entre le lait bio et le lait conventionnel, et la reprise prendra du temps. Danone a poursuivi ses efforts au T4 2017 pour réduire son approvisionnement en lait bio, réaffecter les excédents dans d'autres produits de son portefeuille et dynamiser la demande par des innovations autour des laits différenciés, comme la ligne de produits « *Grassfed* » lancée sous la marque *Horizon*.

Enfin, la mise en œuvre du plan de redressement du segment « **Fresh Foods** » s'est poursuivie au T4 2017 grâce à de nouvelles initiatives de réductions des coûts.

## NUTRITION SPECIALISEE

Le chiffre d'affaires du pôle **Nutrition Spécialisée** a progressé de +9,3% en 2017 en « *données comparables New Danone* », avec une hausse des volumes de +3,0% et une progression en valeur de +6,3%. Le quatrième trimestre a été un nouveau trimestre de très forte croissance avec une progression de +8,4% du chiffre d'affaires, soutenue par une dynamique de marché toujours positive en Chine.

L'année 2017 a été marquée par une très forte performance du métier de la **Nutrition Infantile** dont le chiffre d'affaires est en croissance d'environ +10% par rapport à l'année dernière. Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires a progressé à un taux entre +5% et +10%, avec des ventes en Chine ayant progressé de plus de +30%. Cette performance reflète le rebond de la demande chinoise ainsi que les gains de parts de marché sur l'ensemble des canaux de distribution directe, résultant de plans d'innovation et d'activation réussis autour des plateformes de marques *Aptamil* et *Nutrilon*. Danone a continué à progresser sur la construction d'un modèle durable de ventes directes en Chine. En dehors de la Chine, les ventes sont restées stables en Europe, tandis que l'Amérique latine a poursuivi sa forte dynamique. Danone a poursuivi le développement de ses produits de nutrition adaptée (« *Tailored Nutrition* »), dont les ventes annuelles ont progressé d'environ +10%, portées par l'Indonésie, la Russie et le Royaume-Uni.

Le métier de la **Nutrition Médicale** a enregistré quant à lui une croissance des ventes supérieure à +5% au quatrième trimestre, soutenue par toutes les régions et tous les segments de produits (adulte et pédiatrique), avec des gains visibles notamment pour les marques *Neocate*, *Nutrison* et *Nutrini*, et portée par une très forte croissance en Chine.

## EAUX

Le chiffre d'affaires du pôle **Eaux** a progressé de +4,7% en 2017 en « *données comparables New Danone* », avec une hausse de +1,4% des volumes et une progression de +3,3% en valeur. Comme anticipé, la croissance des ventes s'est accélérée au second semestre : les Eaux ont réalisé une très forte performance au quatrième trimestre, avec une progression de +10,3% du chiffre d'affaires en « *données comparables New Danone* », après une forte croissance au T3 (+7,6%).

Les ventes du segment des **eaux nature** ont augmenté de plus de 10% au quatrième trimestre, avec d'excellents résultats sur tous les marchés et dans toutes les marques grâce à des campagnes d'activation de marques et des innovations réussies. La performance a été bonne dans toutes les régions. En ligne avec la vision « *One Planet. One Health* » de Danone, et en cohérence avec l'objectif de construire des marques ayant une mission qui soit en phase avec les valeurs des consommateurs, les marques du segment des eaux nature sont de plus en plus engagées dans le recyclage du plastique et l'économie circulaire, notamment *evian*, *Villavicencio* et *Lanjaron*. En particulier, *evian* s'est engagée à devenir une marque 100% circulaire à horizon 2025 utilisant 100% de plastique recyclé dans ses bouteilles.

Le segment des **aquadrinks** a enregistré une croissance des ventes comprise entre +5 et +10% au quatrième trimestre, tirée notamment par la Turquie, le Mexique et la Chine. Le segment a bénéficié de tendances de consommation positives en faveur d'une hydratation plus saine ainsi que du lancement d'innovations majeures. En Chine, les aquadrinks ont enregistré une forte croissance au T4 2017, confirmant la fin de la transition pour *Mizone*, dans un contexte d'un rebond progressif de la catégorie, de plans d'activation réussis et de résultats positifs de *Mi-Pro* lancé au deuxième trimestre.

## MARGE OPERATIONNELLE COURANTE 2017 : +70pb (en « données comparables New Danone »)

En 2017, le résultat opérationnel courant de Danone s'est établi à 3 543 millions d'euros, en progression de +17,2% en données publiées.

La marge opérationnelle courante a atteint 14,36%, en amélioration de +58 pb en données publiées, intégrant :

- l'impact dilutif résultant de la consolidation de WhiteWave depuis la réalisation de l'acquisition (-33pb) ;
- d'autres effets de périmètre (+21pb), résultant de la cession en 2016 de Dumex en Chine et de l'activité Produits Laitiers Frais en Colombie, ainsi que de la cession en 2017 de Stonyfield aux Etats-Unis et de l'activité des Produits Laitiers Frais au Chili, traduisant la gestion active de Danone de son portefeuille d'actifs ;
- un impact de change positif marginal (+1pb).

En « données comparables New Danone », la marge opérationnelle courante s'est améliorée de +70pb. Cette très forte progression a notamment traduit :

- une croissance des ventes reflétant une stratégie de valorisation et de différenciation ;
- des gains de productivité significatifs, compensant en partie l'impact fortement négatif de l'inflation du coût des matières premières sur l'année (principalement le lait, le plastique et le sucre) ;
- une allocation de ressources dans les investissements de marques plus disciplinée et plus efficace ;
- la réalisation de plus de 50 millions de dollars de synergies de coûts en marge opérationnelle courante provenant de l'intégration de WhiteWave, en avance sur le plan initial, et résultant en particulier du regroupement de sièges, de la fusion des équipes de force de ventes ainsi que de la mutualisation des fonctions de back office.

Au début de l'année 2017, Danone a annoncé le lancement de "Protein", un ambitieux programme d'efficacité visant à générer un milliard d'euros d'économies durables d'ici à 2020, en dépensant mieux. Fin 2017, le programme a été activé dans 10 clusters sur les 30 existants, soit plus de 50% de la base des coûts ciblée par Protein. L'année 2017 a été consacrée à la mise en place des processus, de la gouvernance, des bonnes pratiques et des outils indispensables pour commencer à générer des économies en 2018.

Marge opérationnelle courante (%)	2016	2017	Variation (en « données comparables New Danone »)
<b>PAR POLE</b>			
EDP International	8,88%	9,02%	-29 pb
EDP Noram	14,02%	12,28%	+2 pb
Nutrition spécialisée	21,39%	23,73%	+197 pb
Eaux	11,40%	11,70%	+12 pb
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>			
Europe & Noram	16,84%	15,52%	-14 pb
Reste du monde	10,72%	13,02%	+183 pb
<b>Total</b>	<b>13,77%</b>	<b>14,36%</b>	<b>+70 pb</b>

**BENEFICE NET PAR ACTION COURANT 2017 : +14.2% (à taux de change constant)**

(en millions d'euro excepté %)	2016			2017		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non-courant	Total
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>3 022</b>		<b>3 022</b>	<b>3 543</b>		<b>3 543</b>
Autres produits et charges opérationnels		(99)	(99)		192	192
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>3 022</b>	<b>(99)</b>	<b>2 923</b>	<b>3 543</b>	<b>192</b>	<b>3 734</b>
Coût de l'endettement financier net	(146)		(146)	(263)		(263)
Autres produits et charges financiers	(134)	(13)	(146)	(137)	(38)	(175)
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>2 742</b>	<b>(112)</b>	<b>2 630</b>	<b>3 143</b>	<b>153</b>	<b>3 296</b>
Impôt sur les bénéfices	(852)	48	(804)	(953)	111	(842)
Taux d'imposition effectif	31,1%		30,6%	30,3%		25,5%
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>1 890</b>	<b>(64)</b>	<b>1 826</b>	<b>2 190</b>	<b>264</b>	<b>2 454</b>
Résultat net des sociétés mises en équivalence	129	(128)	1	111	(2)	109
<b>Résultat net</b>	<b>2 019</b>	<b>(191)</b>	<b>1 827</b>	<b>2 301</b>	<b>262</b>	<b>2 563</b>
• Part du groupe	<b>1 911</b>	<b>(191)</b>	<b>1 720</b>	<b>2 190</b>	<b>263</b>	<b>2 453</b>
• Part des intérêts minoritaires	108	(0)	107	111	(1)	110
<b>BNPA (€)</b>	<b>3,10€</b>		<b>2,79€</b>	<b>3,49€</b>		<b>3,91€</b>

Le solde des **autres produits et charges opérationnels** s'est établi à 192 millions d'euros, et inclut la plus-value réalisée sur la cession de Stonyfield et les dommages et intérêts perçus dans le cadre de la décision arbitrale rendue dans l'affaire Fonterra, partiellement compensés par des charges exceptionnelles liées aux plans de restructuration dans certains pays et les coûts d'intégration de WhiteWave, incluant les coûts de mise en œuvre des synergies.

Comme anticipé, le **coût de l'endettement financier net** a augmenté en valeur absolue en 2017 passant de -146 millions d'euros en 2016 à -263 millions d'euros en 2017, reflétant des charges additionnelles liées au financement de l'acquisition de WhiteWave.

Les **autres produits et charges financiers** se sont établis à -175 millions d'euros, une augmentation due au montant non courant versé dans le cadre du remboursement anticipé en octobre dernier des 500 millions de dollars d'obligations de WhiteWave portant un coupon à 5,375%.

Le **taux d'imposition sur les bénéfices courant** a été de 30,3% en 2017, soit une baisse de 0,75 point par rapport à 2016, principalement due à la suppression de la taxe de 3% sur les dividendes en France, partiellement compensée par la nouvelle surtaxe exceptionnelle sur les bénéfices des entreprises décidé par le Gouvernement français.

La réforme fiscale adoptée aux Etats-Unis en décembre 2017 a permis de réaliser un bénéfice exceptionnel en **impôt sur les bénéfices non-courant** sans effet sur la trésorerie de +285 millions d'euros, dû à la réévaluation des passifs d'impôts différés. Ce bénéfice a été partiellement compensé par d'autres charges fiscales et notamment celle liée à la plus-value de cession de Stonyfield.

Le **résultat net des sociétés mises en équivalence** a augmenté, passant d'un million d'euros en 2016 à 109 millions d'euros en 2017, bénéficiant d'une base de comparaison favorable (dépréciation de la participation de 25% dans Yashili en 2016). Le **résultat net - Part des intérêts minoritaires** est resté stable à 110 millions d'euros.

Le **résultat net courant - Part du groupe** s'est établi à 2 190 millions d'euros en 2017, en hausse de +14,6%.

Le **BNPA courant** a été de 3,49€, en croissance de +14,2% à taux de change constant, en ligne avec l'objectif annuel.

Le **BNPA courant** a augmenté de +12,6% en données publiées, incluant un impact de change négatif (-1,6%), principalement dû à la dépréciation de la livre sterling.



Le résultat net publié – Part du groupe a été de 2 453 millions d’euros en 2017, et le BNPA en données publiées s’est élevé à 3,91€, en hausse de +40,1%,

## FLUX DE TRESORERIE ET ENDETTEMENT 2017

Le free cash-flow s’est établi à 2 083 millions d’euros, en croissance de +18,4% par rapport à 2016, soutenu par la progression du résultat opérationnel courant, une discipline stricte dans les investissements industriels et un contrôle rigoureux du besoin en fonds de roulement. Ce montant inclut par ailleurs les dommages et intérêts perçus dans l’affaire Fonterra à hauteur de 105 millions d’euros.

Cette trésorerie contribuera principalement au désendettement de l’entreprise et financera l’agenda de croissance de Danone. Les investissements industriels pour 2017 s’élèvent à 969 millions d’euros, soit 3,9% du chiffre d’affaires.

La dette nette de Danone a augmenté de 7 900 millions d’euros depuis le 31 décembre 2016, principalement en raison de l’acquisition de WhiteWave le 12 avril 2017. Elle s’est élevée à 15 372 millions d’euros au 31 décembre 2017.

### Introduction de critères ESG dans le crédit syndiqué, liant coût de financement et performance environnementale et sociale

Le 12 février 2018, Danone a modifié sa ligne de crédit syndiquée de 2 milliards d’euros, afin d’y inclure des critères environnementaux et sociaux globaux ayant un impact direct, à la hausse ou à la baisse, sur la marge à payer à ses banques sur toute la durée du crédit. Le crédit syndiqué de Danone intègre désormais un mécanisme innovant d’ajustement des marges de crédit, revu au moins une fois par an, sur la base de critères ESG fournis par des tiers :

- la note attribuée à Danone par deux agences ESG (Sustainalytics et Vigeo Eiris), et
- le pourcentage du chiffre d’affaires consolidé de Danone couvert par des certifications B Corp.

**Cécile Cabanis**, Directrice Générale Finances déclare : « Nous sommes ravis d’être parmi les premiers à combiner à la fois des critères financiers traditionnels et des critères ESG comme facteurs de la performance durable à long terme, avec le soutien de nos banques dans notre vision. Cette innovation est totalement en phase avec l’ambition de Danone de devenir une B Corp ainsi qu’avec notre engagement de créer de la valeur durable pour nos actionnaires ainsi que toutes nos parties prenantes. »

Sustainalytics et Vigeo Eiris sont deux organismes indépendants, leaders mondiaux dans le domaine de l’analyse et de l’évaluation de la performance des entreprises en matière environnementale, sociale et de gouvernance. B Lab est un organisme à but non lucratif qui délivre des certifications B Corp aux entreprises qui appliquent des normes élevées en matière de performance sociale et environnementale. L’échéance de ce nouveau crédit syndiqué est de 5 ans assortie de deux périodes de prolongation possible d’un an.

## DIVIDENDE

Le Conseil d’Administration de Danone proposera à l’Assemblée Générale des actionnaires, qui se réunira le 26 avril 2018, la distribution d’un dividende de **1,90€** par action, en hausse de +11,8% par rapport à 2016. Ce dividende traduit la confiance du Conseil et de la Direction dans l’agenda de l’entreprise vers une croissance forte, rentable et durable.

Il sera demandé aux actionnaires d’opter pour un paiement intégral de leur dividende en numéraire ou en actions Danone. Les nouvelles actions seront émises à un prix fixé à 90% de la moyenne des vingt séances de bourse précédent l’Assemblée Générale du 26 avril 2018 diminué du montant du dividende.

Si cette distribution est approuvée, le dividende sera détaché de l’action le 4 mai 2018. La période durant laquelle les actionnaires pourront opter pour un paiement du dividende en numéraire ou en actions débutera le 4 mai et s’achèvera le 18 mai. La mise en paiement du dividende en numéraire ou la livraison des actions interviendra le 31 mai 2018.

La nouvelle vision de Danone « One Planet. One Health » se donne pour ambition de mener la révolution de l'alimentation tout en apportant une attention particulière à la préservation de l'environnement.

En ce sens, dès 2015, la politique climat de Danone fixe l'ambitieux objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050 sur l'ensemble de son périmètre de responsabilité, c'est-à-dire en incluant les activités sur lesquelles l'entreprise partage la responsabilité avec d'autres acteurs, principalement l'amont agricole.

Pour ce faire, Danone a mis en place des objectifs intermédiaires pour 2030 : réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 50% en intensité<sup>1</sup> sur son périmètre de responsabilité élargi (scope 1, 2 et 3)<sup>2</sup> et réaliser une réduction de ses émissions en absolu de 30% sur les scope 1 et 2 tels que définis par le « GHG Protocol »<sup>3</sup>, par rapport à 2015. En novembre 2017, ces deux objectifs ont été officiellement approuvés par l'*Initiative Science-Based Targets*, conformément aux mesures globales nécessaires pour maintenir le réchauffement climatique en dessous de 2 °C prévu par l'Accord de Paris.

La reconnaissance de l'*Initiative Science-Based Targets*<sup>4</sup> est une preuve de l'engagement de Danone dans sa transition vers une économie sobre en carbone notamment en travaillant à une agriculture plus durable qui représente aujourd'hui 57% de l'empreinte carbone de Danone. Dans cette perspective, Danone s'est également associé, en 2017, à l'initiative internationale « 4 / 1000 : des sols pour la sécurité alimentaire et le climat » initiée par le gouvernement français pour promouvoir une agriculture productive et résiliente, fondée sur une gestion durable des sols. Au travers de cette plateforme cross-sectorielle, Danone met l'accent sur l'agriculture régénératrice afin de réduire ses émissions mais aussi pour répondre à la demande de naturalité et de transparence des consommateurs.

De plus, Danone a rejoint l'initiative RE100 et a pris un engagement de transition vers une électricité de source 100% renouvelable d'ici 2030, avec une étape intermédiaire de 50% d'ici à 2020. A fin décembre 2017, 18,2% de l'électricité consommée dans les sites de production de Danone est d'origine renouvelable.

A fin décembre 2017, Danone a réduit ses émissions de gaz à effet de serre<sup>5</sup> en intensité de 10,5% sur son périmètre élargi (scope 1, 2 et 3) et de 9,7% ses émissions en valeur absolue sur les scopes 1 et 2 par rapport à 2015. Danone a été classé en 2017 pour la première fois dans la catégorie Leadership pour le programme « Climate Change » par le CDP (organisme international à but non lucratif couvrant les publications environnementales), avec une notation A-, reconnaissant Danone en tant que leader mondial en matière de développement durable.

## PERSPECTIVES 2018

Cette année, Danone continuera de progresser vers l'atteinte de son ambition à horizon 2020 en travaillant de manière distincte sur ses deux agendas de croissance à moyen terme et d'efficacité à court terme. L'entreprise commencera également le déploiement du programme d'efficacité « Protein » et elle continuera de dégager les synergies attendues de l'acquisition de WhiteWave. Ces leviers viendront renforcer la capacité de Danone à assurer une croissance durable de son chiffre d'affaires et de ses résultats.

### Perspectives macro-économiques

<sup>1</sup> Gramme de CO<sub>2</sub> équivalent par kilo de produits vendus

<sup>2</sup> Périmètres de responsabilité 1, 2 et 3 :

- Le scope 1 couvre les émissions directes liées aux installations de combustion fixes et mobile et les installations réfrigérantes situées à l'intérieur du périmètre opérationnel (consommation de combustible dans les chaudières ; les véhicules ; les fuites de gaz réfrigérants).
- Le scope 2 se rapporte aux émissions à énergie indirectes liées à la génération de l'électricité, la vapeur, la chaleur ou le froid achetés et consommés par Danone.
- Le scope 3 concerne toutes les émissions indirectes dues aux activités de Danone, y compris les émissions provenant des achats de matières premières, le transport et la distribution de produits, l'usage et la fin de vie des produits.

<sup>3</sup> Protocole « Greenhouse Gas Protocol »

<sup>4</sup> Il s'agit d'une collaboration entre CDP, le World Resources Institute (WRI), le WWF et le Pacte mondial des Nations Unies (UNGC).

<sup>5</sup> A périmètre d'activité constant, à méthodologie constante



Danone anticipe que la volatilité des marchés se poursuivra.

En 2018, Danone s'attend à la poursuite de l'inflation des coûts avec une hausse d'environ +5% du coût des matières premières et du coût des matériaux d'emballage, notamment :

- une inflation du prix du lait de +1 à +5% dans l'ensemble ;
- une progression à deux chiffres du prix du PET portée par le rebond du prix du pétrole brut ;
- et un contexte inflationniste pour les autres matières premières, notamment le sucre et les fruits.

Danone prévoit également la poursuite des effets de la volatilité des devises, en particulier de la livre sterling.

### Objectif 2018

Danone continuera à porter son attention sur l'accélération de la croissance et la maximisation des efficacités, en intégrant les économies que le programme « Protein » générera pour la première année. En 2018, l'entreprise progressera vers la réalisation de son ambition 2020 en poursuivant la croissance de son chiffre d'affaires et l'amélioration de sa marge opérationnelle courante.

**Par conséquent, Danone vise une croissance à deux chiffres du BNPA courant à taux de change constant pour 2018, hors Effet de la Transaction Yakult.**

*Cécile Cabanis, Directrice Générale Finances déclare : « 2017 a été une année où nous avons non seulement réalisé une très bonne performance, mais aussi préparé la prochaine phase de notre transformation stratégique. Pour l'avenir, l'obligation de garder le cap dans un environnement de marché durablement volatil est désormais une partie intégrante de notre modèle. Plus que jamais, notre travail continu pour accélérer la croissance et améliorer notre efficacité nous donne confiance, non seulement pour l'année prochaine mais aussi pour progresser vers l'atteinte de nos objectifs 2020. Nous continuons de renforcer notre modèle de croissance en déployant nos ressources de manière stratégique, avec agilité et discipline pour le court, moyen et long terme ».*

## OPERATIONS FINANCIERES ET EVENEMENTS IMPORTANTS SUR L'ANNEE 2017

*(Rappel des communiqués de presse émis au cours du quatrième trimestre 2017)*

- **Le 18 octobre 2017**, Danone a annoncé que le Conseil d'Administration de Danone a décidé à l'unanimité de réunir les fonctions de Président et de Directeur Général. Emmanuel Faber, Directeur Général depuis 2014, a été nommé Président-Directeur Général de Danone, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017.
- **Le 23 octobre 2017**, Danone a annoncé avoir lancé avec succès une émission hybride à durée indéterminée de 1,25 milliard d'euros, profitant de conditions de marché exceptionnellement favorables. Danone a également annoncé que The WhiteWave Foods Company, une filiale détenue à 100% par Danone, a exercé le même jour son option de remboursement anticipé sur la totalité de ses 500 millions de dollars d'obligations à échéance 2022 et portant un coupon de 5,375%.
- **Le 21 novembre 2017**, Danone Manifesto Ventures a annoncé une prise de participation minoritaire dans l'entreprise Kona Deep, basée à Hawaï. Kona Deep est à l'origine d'une nouvelle catégorie d'eau puisée à 900 mètres sous la surface de l'océan à Kona (Hawaï), à partir d'une source pure contenant des minéraux naturels.
- **Le 30 novembre 2017**, Danone a obtenu 105 millions d'euros de dommages et intérêts que Fonterra a dû lui verser immédiatement en réparation de coûts subis résultant des manquements de Fonterra en matière de sécurité alimentaire en 2013. Danone s'est félicité de cette décision arbitrale qui garantit que les leçons de cette crise ne seront pas oubliées.
- **Le 14 décembre 2017**, Danone a annoncé, suite au Conseil d'Administration tenu ce jour, avoir décidé de proposer à ses actionnaires de nommer Michel Landel en qualité d'Administrateur le 26 avril 2018 en remplacement de Jean Laurent en qualité d'Administrateur Référent.

## GOUVERNANCE

Le Conseil d'Administration de Danone réuni le 15 février 2018, a approuvé les projets de résolutions qui seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 avril prochain.

Sur recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, le Conseil proposera au vote des actionnaires le renouvellement en tant qu'Administrateur de Benoît Potier, Virginia Stallings et Serpil Timuray dont les mandats arrivent à échéance lors de la prochaine assemblée.

Le Conseil a pris acte du souhait de Jean Laurent, Administrateur depuis 12 ans, de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat. Au nom de l'ensemble des membres du Conseil, Emmanuel Faber a exprimé sa reconnaissance à Jean Laurent pour son indéfectible implication au sein du Conseil et son engagement constant en tant qu'Administrateur Indépendant et en tant qu'administrateur référent, saluant son rôle essentiel pendant la période de transition de la gouvernance de Danone. Par ailleurs, Madame Mouna Sepehri, membre du Comité d'Audit, et Monsieur Jacques Antoine Granjon, qui ont également décidé de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat pour se consacrer à d'autres engagements, ont été chaudement remercié pour la qualité de leur contribution aux travaux du Conseil pendant la durée de leurs mandats.

Comme annoncé le 14 décembre 2017, le Conseil demandera aux actionnaires de nommer Michel Landel en qualité d'Administrateur afin de remplacer Jean Laurent en qualité d'Administrateur indépendant. Jusque janvier 2018, Michel Landel a été Directeur Général et Président du Comité Exécutif de Sodexo, leader mondial des services qui opère dans 80 pays, génère 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, emploie 425 000 collaborateurs dans le monde et fait partie des indices CAC40 et DJSI. Michel Landel apportera au Conseil une expérience et des compétences considérables dans le secteur des services aux consommateurs à l'échelle internationale, ainsi que dans la gestion de la transformation. En tant qu'Administrateur Référent, il supervisera le bon fonctionnement de la gouvernance de l'entreprise.

Sur recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, le Conseil a également proposé aux actionnaires de nommer Madame Cécile Cabanis, Directrice Générale Finances, IS/IT, Cycles et Achats en tant qu'Administrateur. Cette nomination est cohérente avec la pratique de Danone de promouvoir l'implication de ses dirigeants au sein du Conseil. Sa connaissance exhaustive de Danone, sa profonde compréhension de l'industrie agro-alimentaire et son expertise en matière financière seraient un atout majeur pour les travaux du Conseil.

Le Conseil, sur recommandation du Comité de Nomination et de Rémunération, a également proposé aux actionnaires de nommer Guido Barilla en tant qu'Administrateur indépendant, tel que défini par le code Afep-Medef. Il apportera une contribution très précieuse aux travaux du Conseil en particulier grâce à son expérience en tant que dirigeant d'une entreprise agro-alimentaire qu'il a contribué à transformer en leader mondial, à son expertise marketing et à sa connaissance des enjeux globaux de l'alimentation et de la gestion durable des ressources agricoles.

Le Conseil a noté que ces renouvellements et nominations reflètent son engagement fait aux actionnaires depuis plusieurs années d'amélioration de sa gouvernance, notamment en matière d'expertise et de diversité de ses membres.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

- **Comptes** : Le Conseil d'Administration de Danone, réuni le 15 février 2018, a arrêté les comptes sociaux et consolidés pour l'exercice 2017. S'agissant du processus de certification des comptes par les Commissaires aux comptes, leurs procédures d'audit sont, à ce jour, réalisées de manière substantielle.
- **Yakult** : Le 14 février 2018, Danone a annoncé une nouvelle phase dans sa collaboration stratégique avec Yakult Honsha Co. Ltd (« Yakult ») à travers la signature d'un protocole d'accord modifié. Danone et Yakult ont décidé de renforcer leurs efforts communs pour promouvoir les probiotiques et vont étudier la faisabilité de nouveaux projets de collaboration, tels que la distribution de produits Yakult par Danone sur les marchés européens où la marque n'a pas encore de présence significative. En ligne avec ses efforts de discipline accrus en matière

Pour tous renseignements complémentaires :

Direction de la Communication : 01 44 35 20 75 – Direction des Relations Investisseurs : 01 44 35 20 76

DANONE : 17, boulevard Haussmann, 75009 Paris

d'allocation de son capital, Danone a annoncé également son intention de céder une partie de sa participation de 21,29% dans Yakult. La cession envisagée s'effectuera par une opération de marché lancée par Yakult et dont la réalisation est prévue en mars ainsi que par un programme de rachat d'actions d'un montant de 36 milliards de yens, auquel Danone a participé à hauteur de 34,7 milliards de yens. Après la réalisation de ces opérations, la participation de Danone dans le capital de Yakult devrait être de l'ordre de 7%, sous réserve des conditions de marché. Danone devrait ainsi rester le plus grand actionnaire de Yakult et continuera à siéger au Conseil d'Administration de l'entreprise.

- **Organisation** : A compter du 1<sup>er</sup> février 2018, Véronique Penchienati-Bossetta est nommée Directrice Générale Growth & Innovation et rejoint le Comité Exécutif. En cette qualité, elle est en charge d'alimenter la croissance de Danone, en plaçant le consommateur au centre de la stratégie d'innovation de l'entreprise et d'activation de ses marques.

En raison des règles d'arrondis, la somme des valeurs présentées peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté, voir la note méthodologique page 15.

### **Indicateur supplémentaire de variations en données comparables : variations "en données comparables New Danone"**

Depuis la réalisation de l'acquisition de WhiteWave, les activités de WhiteWave et de Danone sont combinées et dégagent ensemble des synergies. Dans ce contexte, le reporting séparé des périmètres respectifs de WhiteWave et de Danone pré-acquisition ne reflète plus leur performance réelle. En conséquence, Danone a décidé de gérer et donc de suivre sa performance en intégrant la contribution de WhiteWave dans son ensemble à sa croissance organique dès son acquisition, *via* un indicateur supplémentaire : variations "**en données comparables New Danone**".

Cet indicateur est une déclinaison de l'indicateur variations "en données comparables" utilisé par Danone qui intègre, dès la date de son acquisition, la performance de WhiteWave :

- sur les périodes antérieures comparées, et
- sur la base des données historiques de WhiteWave après retraitement afin d'assurer leur comparabilité avec celles de Danone.

Cet indicateur est utilisé à partir du deuxième trimestre 2017 et jusqu'à la fin de l'exercice 2018. Danone ne publie pas les variations en *données comparables New Danone* pour les périodes précédentes, l'information n'étant pas pertinente compte-tenu de la définition de cet indicateur.

Enfin, Danone ne suit pas en interne et ne publie pas l'indicateur de variations en données comparables et ce, jusqu'à la fin de l'exercice 2018. En effet, Danone rappelle qu'il n'est pas représentatif de sa performance réelle qui est reflétée par les variations en *données comparables New Danone* et que, corolairement, l'écart avec les variations en *données comparables New Danone* n'est pas représentatif de la contribution de l'ensemble WhiteWave à cette performance réelle.

### **Indicateurs financiers non définis par les normes IFRS**

Ces indicateurs sont calculés de la façon suivante :

**Les variations en données comparables** du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle courante reflètent la performance organique de Danone en excluant essentiellement l'impact:

- des variations de périmètre en calculant les indicateurs de l'exercice considéré sur la base du périmètre de consolidation de l'exercice précédent;
- des changements dans les principes comptables applicables;
- des variations de taux de change en calculant les indicateurs de l'exercice considéré et ceux de l'exercice précédent sur la base de taux de change identiques (le taux de change utilisé est un taux annuel prévisionnel déterminé par Danone pour l'exercice considéré et appliqué aux deux exercices).

**Les variations "en données comparables New Danone" (ou variations "en données comparables, incluant WhiteWave à partir d'avril 2017")** du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle courante reflètent la performance organique de Danone et de WhiteWave combinés. Cet indicateur correspond à la variation en données comparables de Danone et WhiteWave combinés en considérant WhiteWave dans son ensemble, en intégrant ses sociétés sur les exercices précédant et suivant leur acquisition en avril 2017 :

- entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre pour les périodes comparées jusqu'en 2017 inclus ;
- entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre pour les périodes comparées en 2018.

### **Passage des données publiées aux données comparables New Danone**

Pour tous renseignements complémentaires :  
Direction de la Communication : 01 44 35 20 75 – Direction des Relations Investisseurs : 01 44 35 20 76  
DANONE : 17, boulevard Haussmann, 75009 Paris

(en millions d'€ sauf %)	FY 2016 <sup>(a)</sup>	Effets de base de WhiteWave <sup>(b)</sup>	Effets des autres variations du périmètre de consolidation	Effets des variations des taux de change	Croissance en données comparables New Danone <sup>(c)</sup>	FY 2017 <sup>(d)</sup>
<b>Chiffre d'affaires</b>	21 944	+12,7%	-1,1%	-1,6%	<b>+2,5%</b>	24 677
<b>Marge opérationnelle courante</b>	13,77%	-33 pb	+21 pb	+1 pb	<b>+70 pb</b>	14,36%

(a) Données consolidées publiées de Danone.

(b) **Effet de base WhiteWave** : Correspond essentiellement à la contribution de l'ensemble WhiteWave sur la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2016 et à la correction de l'effet de l'utilisation de périodes de référence différentes entre données publiées FY 2017 et variations en données comparables New Danone FY 2017. En effet, il convient de déduire la contribution de l'ensemble WhiteWave sur la période du 1<sup>er</sup> au 12 avril 2017 qui est effectivement incluse dans la variation en données comparables New Danone et est exclue des données publiées.

(c) Croissance en données comparables de Danone et de WhiteWave combinés, intégrant la contribution de l'ensemble WhiteWave sur les périodes du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2016 et du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2017.

(d) Données consolidées historiques de Danone et de WhiteWave combinés, intégrant la contribution de l'ensemble WhiteWave sur la période du 12 avril au 31 décembre 2017.

Les données financières utilisées pour calculer les variations "en données comparables New Danone" sont les suivantes :

- les données postérieures à l'acquisition sont issues des comptes publiés de Danone et WhiteWave combinés, libellés en euros et établis selon le référentiel IFRS (et donc après l'allocation du prix d'acquisition de WhiteWave provisoire effectuée pour les comptes consolidés de l'exercice 2017).
- les données antérieures à l'acquisition sont issues des comptes historiques respectivement de Danone libellés en euros et établis selon le référentiel IFRS et de WhiteWave libellées en dollars et établis selon le référentiel US GAAP. Par ailleurs, afin d'assurer la comparabilité des résultats de Danone et WhiteWave combinés, les retraitements suivants ont été réalisés :
- le compte de résultat de WhiteWave des périodes antérieures à l'acquisition a été retraité afin de le rendre conforme aux principes comptables de Danone ;
- les effets de l'allocation du prix d'acquisition de WhiteWave ont également été reflétés sur les périodes antérieures à l'acquisition afin de neutraliser son impact sur l'évolution de la marge opérationnelle courante en données comparables New Danone.

Ainsi les données antérieures à l'acquisition relatives à WhiteWave ont été retraitées de la façon suivante :

(en millions de dollars sauf %)	Données publiées <sup>(a)</sup>	Indicateurs non définis par les normes US GAAP <sup>(b)</sup>	Application des principes comptables Danone <sup>(c)</sup>	Allocation du prix d'acquisition <sup>(d)</sup>	Données retraitées
<b>Exercice 2017 (12 mois)</b>					
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 198</b>	<b>4 198</b>	<b>-1</b>		<b>4 197</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>402</b>	<b>402</b>	<b>1</b>	<b>-18</b>	<b>385</b>
Marge opérationnelle	<b>9,6%</b>				9,2%
Résultat opérationnel non-courant		-21	0	-29 <sup>(e)</sup>	-50
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>423</b>	<b>1</b>	<b>+ 11 <sup>(f)</sup></b>	<b>435</b>
<b>Marge opérationnelle courante</b>		<b>10,1%</b>			<b>10,4%</b>

(a) Comptes historiques de WhiteWave libellés en dollars et établis selon le référentiel US GAAP par son management.

(b) Indicateurs non définis par les normes US GAAP utilisés par le management de WhiteWave : Adjusted Net Sales correspond au Chiffre d'affaires et Adjusted Operating Income au Résultat opérationnel courant.

(c) Reclassements non matériels.

(d) Sur la base de l'allocation provisoire réalisée pour les comptes consolidés de l'exercice 2017.

(e) Effet sur le résultat de la comptabilisation à la juste valeur des stocks en cours à date d'acquisition.

(f) Effet sur le résultat de l'amortissement des écarts d'évaluation des actifs amortissables (actifs corporels et relations clients).

**Le résultat opérationnel** courant correspond au résultat opérationnel de Danone avant prise en compte des Autres produits et charges opérationnels. En application de la recommandation 2013-03 du CNC "relative au format des comptes consolidés des entreprises établis selon les normes comptables internationales", les Autres produits et charges opérationnels comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité courante de Danone. Ils incluent principalement les plus ou moins-values de cession d'activités et de participations consolidées, les dépréciations d'écarts d'acquisition, des coûts significatifs relatifs à des opérations de restructuration stratégiques et de croissance externe majeures ainsi que les coûts (encourus ou estimés) liés à des crises et litiges majeurs. Par ailleurs, dans le cadre des

normes IFRS 3 Révisée et IAS 27 Révisée, Danone présente également dans la rubrique des Autres produits et charges opérationnels (i) les frais d'acquisitions des sociétés dont Danone prend le contrôle, (ii) les écarts de réévaluation comptabilisés suite à une perte de contrôle, et (iii) les variations des compléments de prix d'acquisition ultérieures à une prise de contrôle.

**La marge opérationnelle courante** correspond au ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires.

**Les Autres produits et charges financiers non-courants** correspondent aux plus ou moins-values de cession et aux dépréciations de participations non consolidées ainsi qu'aux produits et charges financiers significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à la gestion financière courante de Danone.

**Les impôts sur bénéfices non-courants** correspondent aux impôts relatifs aux éléments non-courants ainsi qu'aux produits et charges d'impôts significatives qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à la performance courante de Danone.

**Le taux d'imposition courant** mesure le taux d'imposition relatif à la performance récurrente de Danone et correspond au ratio produits et charges d'impôts relatifs aux éléments courants sur le résultat courant avant impôts.

**Le résultat des sociétés mises en équivalence non-courant** comprend des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité de ces sociétés et altèrent la lecture de leur performance. Ils incluent principalement (i) les plus ou moins-values de cession de sociétés et de participations mises en équivalence, les dépréciations d'écarts d'acquisition et, (ii) lorsqu'ils sont matériels les éléments non-courants tels que définis par Danone issus de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence.

**Le résultat net courant** correspond à la part du Groupe dans le Résultat net courant consolidé. Le Résultat net courant mesure la performance récurrente de l'Entreprise et exclut les éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à la performance courante de Danone. Les éléments non-courants incluent principalement les Autres produits et charges opérationnels, les Autres charges et produits financiers non-courants, les impôts non-courants ainsi que le résultat des sociétés mises en équivalence non-courant. Ces éléments exclus du Résultat net courant représentent le Résultat net non-courant.

**Le BNPA courant** correspond au ratio résultat net courant – Part du Groupe ajusté du financement hybride sur nombre d'actions dilué. En effet, conformément aux normes IFRS le résultat utilisé pour le calcul du Résultat par action est ajusté du coupon dû au titre de la période présenté net d'impôts.

	2016		2017	
	Courant	Total	Courant	Total
<b>Résultat net - Part du Groupe</b> (en millions d'€)	1 911	1 720	2 190	2 453
Coupon relatif au financement hybride net d'impôts (en millions d'€)	-	-	(2)	(2)
<b>Nombre d'actions</b>				
• Avant dilution	616 442 041	616 442 041	625 986 636	625 986 636
• Après dilution	616 700 618	616 700 618	627 121 266	627 121 266
<b>BNPA</b> (en €)				
• Avant dilution	3,10	2,79	3,50	3,92
• Après dilution	3,10	2,79	3,49	3,91

**Effet de la Transaction Yakult** correspond à la réduction du résultat net courant 2017 de Danone pour refléter une participation de Danone dans Yakult pour 2017 identique à celle de 2018 après mise en œuvre de la cession partielle envisagée. Il se calcule en considérant l'écart entre le taux de détention de Danone dans Yakult post transaction et 21,29% et en l'appliquant prorata temporis au résultat de Yakult pour 2017 tel qu'estimé par Danone pour la préparation de ses comptes consolidés 2017

**Le free cash-flow** représente le solde de la trésorerie provenant de l'exploitation après prise en compte des



investissements industriels nets de cession et, dans le cadre de la norme IFRS 3 Révisée, avant prise en compte (i) des frais d'acquisitions des sociétés dont Danone prend le contrôle, (ii) des flux de trésorerie liés aux compléments de prix d'acquisition versés ultérieurement à une prise de contrôle.

(en millions d'€)	2016	2017
<b>Trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>2 652</b>	<b>2 958</b>
Investissements industriels	(925)	(969)
Cessions et réalisations d'actifs industriels	27	45
Frais d'acquisitions avec prise de contrôle <sup>1</sup>	6	50
<b>Free cash-flow</b>	<b>1 760</b>	<b>2 083</b>
Flux de trésorerie relatifs au plan d'économies et d'adaptation en Europe <sup>2</sup>	26	2
Free cash-flow hors éléments exceptionnels <sup>3</sup>	1 786	2 085

<sup>1</sup> Correspond aux frais d'acquisition avec prise de contrôle effectivement versés au cours de l'exercice

<sup>2</sup> Montant net d'impôts

<sup>3</sup> Le free cash-flow hors éléments exceptionnels correspond au free cash-flow avant prise en compte des flux de trésorerie relatifs aux initiatives que Danone a mises en œuvre dans le cadre du plan d'économies et d'adaptation de ses organisations en Europe.

**La dette financière nette** représente la part de dette nette portant intérêt. Elle est calculée sur la base des dettes financières courantes et non courantes, après exclusion des Dettes liées aux options accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle, et nette des Disponibilités, des Placements à court terme et des Instruments dérivés – actifs en gestion de la dette nette.

(en millions d'€)	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2017
Dettes financières non courantes <sup>1</sup>	18 771	15 716
Dettes financières courantes <sup>1</sup>	2 510	3 792
Placements à court terme	(13 063)	(3 462)
Disponibilités	(557)	(638)
Instruments dérivés – actifs non courants	(148)	(16)
Instruments dérivés – actifs courants <sup>2</sup>	(42)	(19)
<b>Dette nette</b>	<b>7 472</b>	<b>15 372</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dettes liées aux options accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle - part non courante</li> <li>• Dettes liées aux options accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle - part courante</li> </ul>	<p>(315)</p> <p>(384)</p>	<p>(38)</p> <p>(569)</p>
<b>Dette financière nette</b>	<b>6 773</b>	<b>14 765</b>

<sup>1</sup> Y compris instruments dérivés – passifs

<sup>2</sup> En gestion de la dette uniquement. En effet, la dette nette n'est pas retraitée de la part des Instruments dérivés actifs relative à la couverture du prix d'acquisition de WhiteWave soit 377 millions d'euros au 31 décembre 2016. Au 30 juin 2017, ces instruments de couverture ont été débouclés pour le paiement de l'acquisition.

## Note méthodologique

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en millions d'euros et arrondis au million le plus proche. De façon générale, les valeurs présentées dans ce communiqué de presse sont arrondies à l'unité la plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

## DÉCLARATIONS DE NATURE PRÉVISIONNELLE

Ce communiqué contient des déclarations de nature prévisionnelle concernant Danone. Dans certaines hypothèses, vous pouvez identifier ces déclarations prévisionnelles au moyen de termes prospectifs tels que « estimer », « s'attendre à », « espérer », « anticiper », « escompter », « projeter », « objectif », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « envisager », « probable », « pourrait », « devrait », « cibler », « viser », « fera », « croire », « continuer », « certain » et « convaincu », la forme négative ou plurielle de ces mots et d'autres termes qui ont un sens similaire. Les déclarations de nature prévisionnelle de ce document contiennent, de manière non limitative, des affirmations concernant la conduite par Danone de ses activités, ainsi que des affirmations concernant la conduite future, la direction et le succès des activités de Danone.

Bien que Danone estime que ces déclarations reposent sur des hypothèses raisonnables, elles comportent de nombreux risques et incertitudes, et en conséquence les résultats réels pourront différer significativement des résultats anticipés dans ces déclarations de nature prévisionnelle. Pour une description plus détaillée de ces risques et incertitudes, il convient notamment de se référer au document de référence de Danone (section « Facteurs de risques », dont la dernière version est disponible sur [www.danone.com](http://www.danone.com)).

Sous réserve des exigences réglementaires, Danone ne s'engage pas à mettre à jour ou réviser publiquement une quelconque de ces déclarations de nature prévisionnelle. Ce document ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat de titres de Danone.

La conférence téléphonique à destination des analystes et des investisseurs, tenue par Emmanuel Faber, Président Directeur Général de Danone et Cécile Cabanis, Directrice Générale Finances, sera diffusée en direct aujourd'hui à 9h00 (heure de Paris) sur le site Internet [www.danone.com](http://www.danone.com).

Le support de la présentation est également disponible sur le site Internet, section Investisseurs.

**ANNEXE – Ventilation du chiffre d'affaires par pôle et par zone géographique (en millions d'euros)**

	Premier Trimestre		Deuxième Trimestre		Troisième Trimestre		Quatrième Trimestre		Exercice Annuel	
	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017	2016	2017
<b>PAR POLE</b>										
EDP International	2 025	2 082	2 075	2 209	2 055	2 048	2 075	2 084	8 229	8 424
EDP Noram	651	658	626	1 333	627	1 290	602	1 250	2 506	4 530
Nutrition Spécialisée	1 610	1 699	1 672	1 762	1 618	1 844	1 734	1 797	6 634	7 102
Eaux	1 020	1 024	1 373	1 360	1 237	1 272	944	964	4 574	4 621
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>										
Europe & Noram <sup>1</sup>	2 737	2 656	2 822	3 619	2 735	3 532	2 639	3 386	10 933	13 193
Reste du Monde	2 569	2 809	2 924	3 045	2 802	2 921	2 716	2 709	11 011	11 484
<b>Total</b>	<b>5 306</b>	<b>5 464</b>	<b>5 746</b>	<b>6 664</b>	<b>5 537</b>	<b>6 454</b>	<b>5 355</b>	<b>6 095</b>	<b>21 944</b>	<b>24 677</b>

	Premier Trimestre		Deuxième Trimestre		Troisième Trimestre		Quatrième Trimestre		Exercice Annuel	
	2017		2017		2017		2017		2017	
	Variation historique	Variation en données comparables <sup>1</sup>	Variation historique	Variation en données comparables <sup>1</sup>	Variation historique	Variation en données comparables <sup>1</sup>	Variation historique	Variation en données comparables <sup>1</sup>	Variation historique	Variation en données comparables <sup>1</sup>
<b>PAR POLE</b>										
EDP International	2,8%	-1,7%	6,5%	-0,8%	-0,3%	-2,3%	0,4%	-0,3%	2,4%	-1,3%
EDP Noram	1,1%	-2,8%	112,9%	-2,9%	105,7%	-2,2%	107,4%	-0,4%	80,8%	-2,0%
Nutrition Spécialisée	5,6%	5,2%	5,4%	5,6%	13,9%	17,8%	3,7%	8,4%	7,1%	9,3%
Eaux	0,4%	1,8%	-0,9%	0,3%	2,8%	7,6%	2,2%	10,3%	1,0%	4,7%
<b>PAR ZONE GEOGRAPHIQUE</b>										
Europe & Noram <sup>1</sup>	-3,0%	-3,0%	28,3%	-1,5%	29,2%	-0,2%	28,3%	-0,6%	20,7%	-1,2%
Reste du Monde	9,3%	4,9%	4,1%	3,1%	4,3%	11,1%	-0,3%	9,4%	4,3%	7,1%
<b>Total</b>	<b>3,0%</b>	<b>0,9%</b>	<b>16,0%</b>	<b>0,6%</b>	<b>16,6%</b>	<b>4,7%</b>	<b>13,8%</b>	<b>3,7%</b>	<b>12,5%</b>	<b>2,5%</b>

<sup>1</sup> Danone a mis fin au traitement dérogatoire de sur-inflation qui était appliqué en Argentine depuis 2014 pour calculer la variation du chiffre d'affaires « en données comparables New Danone » car la normalisation de la situation économique et monétaire de ce pays ne nécessitait plus un tel traitement. Voir détails de ce retraitement et son arrêt pages 7 et 8 du communiqué de presse en date du 17 octobre 2017 relatif au chiffre d'affaires du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017. Pour rappel, les effets sont limités à la variation du chiffre d'affaires en données comparables et la variation des taux de change, et sont sans incidence sur les données publiées.

<sup>2</sup> Amérique du Nord = Etats-Unis et Canada